

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, le gouvernement fédéral a une grande confiance dans le secteur du bénévolat et il est bien conscient de son rôle primordial dans la société.

Ce secteur a présenté un certain nombre d'instances comme des centaines d'autres organisations. Il a recommandé deux choses en particulier. La première consiste à laisser tomber l'exemption automatique de \$100 sans reçu et l'autre est celle dont le député a fait mention. J'ai accepté la première recommandation, pour une moyenne de 500, ce qui, selon moi, se compare très avantageusement à la moyenne des recommandations d'autres secteurs qui ont été retenues.

Lorsque j'ai rencontré les représentants du secteur du bénévolat, je leur ai laissé entendre qu'il serait difficile de mettre en œuvre toutes leurs recommandations. Ils m'ont alors dit que si la première recommandation au moins était acceptée, ce serait déjà une bonne chose. Ils ont été très heureux des mesures que j'ai prises.

**M. McLean:** Madame le Président, le ministre des Finances ne parle pas, c'est évident, des mêmes représentants du secteur du bénévolat que moi, car ceux que j'ai rencontrés étaient très déçus. Dans leurs propositions, ils précisaient qu'ils n'accepteraient la déduction qu'en contrepartie d'un encouragement.

## L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

**M. Walter McLean (Waterloo):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au Secrétaire d'État. En cette semaine nationale du bénévolat pourrait-il signaler au secteur du bénévolat, plus de trois millions de Canadiens, pourquoi on ne parle pas dans le budget, contrairement à ce que nous espérons tous, de l'équipe de travail dont on attend la formation depuis si longtemps sur la situation fiscale et juridique du secteur du bénévolat au Canada. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a bien recommandé au ministre des Finances de faire disparaître la déduction de \$100 sans prévoir l'application de la disposition sur les «concessions mutuelles»?

[Français]

**L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État):** Madame le Président, j'ai écouté la réponse de l'honorable ministre des Finances à la question, et je dois porter à l'attention de mon honorable collègue le fait que la proposition qu'il présente n'a pas rencontré autant d'opposition qu'il le laisse entendre. En effet, l'un des directeurs de campagne d'un organisme national qui est l'un des plus importants dans le secteur, à savoir Centraide, *United Way*, déclarait hier, et si je peux me permettre de le citer, il disait:

[Traduction]

L'année prochaine, si la déduction n'est pas accordée d'office, les Canadiens donneront peut-être ces \$100 à des œuvres de bienfaisance, afin de l'obtenir.

[Français]

Il n'y a aucun doute que les organismes nationaux auront toute la possibilité de mener les campagnes de souscription qu'ils tiennent régulièrement, de façon à augmenter la part de revenu qu'ils tirent de cette source. Les analyses que nous avons effectuées démontrent que 43 p. 100 des revenus des organismes de charité ou des organismes du secteur bénévole sont puisés à même les fonds des contribuables canadiens, et

que ces organismes reçoivent du gouvernement environ 22 p. 100 de leurs revenus. Par conséquent, dans l'évaluation que nous devons faire des sources additionnelles de financement, nous voulons tenir compte de l'impact de l'annonce positive que le ministre des Finances a faite lors de la présentation du budget et je crois, madame le Président, qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction de manière à réévaluer de quelle façon nous pouvons contribuer davantage au financement du secteur bénévole au Canada.

\* \* \*

[Traduction]

## LES CHEMINS DE FER

## LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LA QUESTION DES TARIFS VARIABLES

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Aujourd'hui, beaucoup de députés ont participé à un déjeuner organisé par le Saskatchewan Wheat Pool. Les délégués sont tracassés par le projet de loi du ministre des Transports visant à mettre un terme au Tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, mais le fait qu'il ait déclaré qu'il comptait avoir recours à la clôture pour faire adopter le projet de loi à la hâte par la Chambre les préoccupe presque autant. Le ministre peut-il prendre au sérieux les innombrables protestations contre la modification du Tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et envisagera-t-il notamment de supprimer l'article qui permet aux sociétés ferroviaires d'être injuste à l'égard de certains agriculteurs à cause de leur situation géographique? Autrement dit, envisagera-t-il de s'assurer qu'il n'est pas possible d'instaurer des taux variables?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, j'ai rencontré moi aussi les représentants du Saskatchewan Wheat Pool et d'autres représentants de la Saskatchewan ce matin. Je vous assure que les soucis qu'ils pourraient se faire au sujet de ma deuxième déclaration concernant la clôture sont absolument injustifiés et dénués de tout fondement.

Nous avons eu un entretien sur les autres problèmes, et je leur ai posé des questions, mais il n'y a rien de spécial à dire à ce sujet. Soit dit en passant, il s'agissait d'une réunion privée; par conséquent, on ne devrait pas me demander de dire ce qui s'y est passé.

## LE PLAFONNEMENT DE LA QUANTITÉ

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, le gouvernement et le ministre ont le pouvoir de mettre un terme à bien des programmes. Dans le budget de mardi soir, il a supprimé le fonds de développement de l'Ouest. Espérons que le programme spécial de relance de 4.8 milliards de dollars ne subira pas le même sort!

Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Dans ce projet de loi, on prévoit de fixer un plafond de 31.1 millions de tonnes pour la quantité de grain pouvant être expédiée à bas prix. C'est une proposition injuste, illogique et elle ne sert pas les intérêts du pays en général. Le ministre a-t-il envisagé de supprimer cet article?